



**Compte-rendu
Commission Prisons du jeudi 28 octobre 2021
En visioconférence**

Pilote : Dr Jean-Luc Boussard

Présents-es (11) :

Dr AHOUANTO-CHASPOUL Marie, Conseillère médicale nationale pour la santé des personnes sous-main de justice, Ministère de la Justice

Dr CARTON Béatrice, Médecin, USMP Versailles/Bois d'Arcy/Plaisir

Dr BOUSSARD Jean-Luc, Médecin retraité

Dr FAC Catherine, Médecin, USMP Fresnes

Mme JAUMALLY Dalila, Infirmière, Hôpital Maison Blanche CAARUD Boréal

Dr LEROY Pierre, PH GHSIF Melun, Unité de santé publique

Dr NGUYEN TAN LUNG Rose, Médecin coordinateur, Réseau Périnatal IF Sud

Mme POIGNON Valentine, Journaliste, Comité des Familles

Mme SARKIS Anastasia, Chargée de mission santé publique, COREVIH IDF Est

Mme TEIXEIRA Camille, Chargée de mission santé des personnes détenues et injonction thérapeutique, ARS Ile-de-France

Dr VALANTIN Marc-Antoine, PH, Hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP

ORDRE DU JOUR :

- Accueil du Dr Marie Ahouanto-Chaspoul ;
- Retour sur le lancement de l'enquête épidémiologique auprès des unités sanitaires d'Ile-de-France ;
- Actions futures de la Commission ;
- Questions diverses.

• **Enquête épidémiologique auprès des unités sanitaires d'Ile-de-France**

En réponse aux interrogations de plusieurs médecins responsables d'unités sanitaires à qui la grille de recueil a été adressée, la date buttoir pour le retour des questionnaires à la Commission est fixée à la fin du premier trimestre 2022.

• **Actions futures de la Commission**

Après discussion il est décidé que les travaux futurs de la Commission se concentreront sur deux points : la continuité des soins en sortie de détention et la mise en place d'un projet en lien avec la santé sexuelle et les IST en milieu carcéral.

Sur la continuité des soins

Plusieurs pistes ont été envisagées :

- La mise en place de consultations de télémédecine par les médecins des unités sanitaires à destination des personnes sortant de prison. Un tel projet se heurte cependant au manque patent de disponibilité de ces praticiens et n'est pas réaliste.

- Une prise de rendez-vous à une consultation hospitalière lorsque c'est possible (cependant : délais entre l'annonce de la libération et sa mise en œuvre et parfois méconnaissance de la destination géographique de la personne sortant de prison).
- Un recensement des services d'urgence hospitaliers sur l'ensemble de l'Ile-de-France afin d'en établir une liste à remettre aux personnes détenues avant leur sortie. Ce projet semble le plus réaliste et la Commission s'attèlera dans un premier temps à recenser, sur l'ensemble de l'Ile-de-France, les services proposant des consultations sans rendez-vous.

Il serait utile de définir une modalité d'accès des personnes détenues libérées et des médecins qu'ils consulteront au contenu de leur dossier médical, en tenant compte du désir possible de ne pas informer les médecins consultés du statut d'ancien prisonnier. Courrier remis en main propre, outil électronique ? Le Dr Ahouanto-Chaspoul évoque la possibilité d'utiliser un « coffre-fort électronique » sur le modèle de « coffre-fort numérique pour les droits sociaux des personnes sans domicile fixe » mis en place par le groupe SOS à Marseille ou par la Fondation Abbé Pierre. L'AP-HP aurait un projet identique que les USMP dépendant de l'AP-HP pourraient utiliser.

Sur le projet santé sexuelle et IST

Avant de se lancer dans un projet de définition de la santé sexuelle en prison et de la mise en place d'outils adéquats, il semble raisonnable de voir quel soutien l'ARS peut apporter. Attendre un retour de leur part à ce sujet avant de définir plus précisément l'objet et les modalités du projet.

Mise à disposition d'outils de réduction des risques

Le sujet a également été abordé et en particulier l'absence de mise à disposition systématique de préservatifs en dehors des locaux des unités sanitaires. Un échange à ce sujet avec les référents santé des DISP pourrait être utile. Le Dr Ahouato-Chaspoul nous en communiquera la liste.

Date de la prochaine réunion de la Commission Prisons

Jeudi 20 janvier 2022 de 14h30 à 16h30